

DÉLIBÉRATION N°20170157 DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06/11/2017

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 27 octobre 2017 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée le lendemain et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;
- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 29 présents, 6 absents représentés, 4 absents, à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Hervé REYNAUD ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET (à partir de 18 h 53) ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; M. Jean-Paul RIVAT (à partir de 19 h 17) ; Mme Pascale OFFREY ; M. Christophe ORIOL (à partir de 20 h 45) ; Mme Juliette BERNALIER (à partir de 18 h 39) ; M. Pierre DECLINE ; M. Pierre TOUSSAINT ; Mme Aline MOUSEGHIAN (à partir de 18 h 41) ; M. Michel FAURE ; M. Bernard TRIOLLIER ; Mme Marie-Christiane DUTRUC ; M. Alexandre CIGNA ; Mme Marie-Françoise GUICHARD ; Mme Bernadette JACQUET (à partir de 18 h 53) ; Mme Béatrice COFFY (à partir de 19 h 10) ; Mme Nicole FOREST ; M. Jean-Marc MOUNIER ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE (à partir de 18 h 50) ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT ; M. Francis NGOH NGANDO ; M. Philippe PARET ; Mme Evelyne FIORELLO ; Mme Ayse CALYAKA ; M. Axel DUGUA ; M. Jean-Pierre DE PASQUALE ; Mme Antoinette FRATTA ; M. Philippe KIZIRIAN ; M. Alain BARBASSO (à partir de 20 h 49) ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT ; M. Stéphane VALETTE ; M. Ludovic CASTILLAN ; Mme Aimée MURASZKO ; M. Fabrice GUERET

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme Andonella FLECHET a donné procuration à Mme Stéphanie CALACIURA (jusqu'à 18 h 53) ;
M. Jean-Paul RIVAT a donné procuration à M. Régis CADEGROS (jusqu'à 19 h 17) ;
M. Christophe ORIOL a donné procuration à M. Pierre DECLINE (jusqu'à 20 h 45) ;
Mme Catherine CHAPARD a donné procuration à Mme Geneviève MASSACRIER ;
Mme Béatrice COFFY a donné procuration à Mme Evelyne FIORELLO (jusqu'à 19 h 10) ;
M. Alain BARBASSO a donné procuration à Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT (jusqu'à 20 h 49).

ABSENTES

Mme Juliette BERNALIER (jusqu'à 18 h 39) ;
Mme Aline MOUSEGHIAN (jusqu'à 18 h 41) ;
Mme Bernadette JACQUET (jusqu'à 18 h 53) ;
Mme Michèle FREDIERE (jusqu'à 18 h 50).

SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION

Mme Pascale OFFREY.

VERSEMENT DE CONCOURS FINANCIERS À L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS DE SAINT-CHAMOND DIT CARRÉMENT SAINT-CHAMOND POUR DIVERS PROJETS EN 2017

M. Philippe PARET expose ce qui suit :

1 – Contexte

Dans le cadre de la convention d'objectifs et de moyens signée avec l'association des commerçants et artisans de Saint-Chamond dit Carrément Saint-Chamond, cette dernière a déposé une demande de concours financiers auprès de la ville pour les projets suivants :

- « Opération photos »
- « Fête de l'été 2017 »
- « Opération assemblée générale 2017 »

Après analyse du dossier et des justificatifs remis par l'association, la subvention éligible est de 3 898 €.

2 - Eléments de bilan de l'opération

« Fête de l'été 2017 »

La Fête de l'été s'est déroulée les 9 et 10 juin derniers, plus de 60 exposants et commerçants ont déballé dans les rues du centre-ville. Plusieurs animations ont également contribué à dynamiser l'évènement (déambulations musicales, animations photos...).

« Opération photos »

Carrément Saint-Chamond a réalisé un shooting photo des vitrines de l'ensemble des commerces adhérents à l'association, dans le but d'enrichir le site Internet et l'application pour smartphone de l'association, l'objectif final étant de promouvoir l'offre marchande du territoire auprès de la clientèle.

« Opération assemblée générale 2017 »

L'association a également organisé son Assemblée générale le 3 mai 2017, réunissant près de 80 personnes.

Globalement, ces actions ont permis d'animer le centre-ville et les artères commerçantes, tout en attirant de nombreux clients dans les boutiques et en véhiculant une image positive de Saint-Chamond sur sa zone de chalandise.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 32 voix pour,

7 abstentions M. Jean-Pierre DE PASQUALE ; Mme Antoinette FRATTA ; M. Philippe KIZIRIAN ; M. Alain BARBASSO ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT ; M. Stéphane VALETTE ; Mme Aimée MURASZKO

DÉCIDE :

- **d'approuver** l'octroi d'une subvention d'un montant de 3 898 € à l'association des commerçants et artisans de Saint-Chamond dit Carrément Saint-Chamond,

- **d'autoriser** le versement de cette somme à l'attributaire,
- **d'imputer** la dépense correspondante au budget général de la ville chapitre 65, article 6574.

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 7 novembre 2017

Le maire,

Hervé REYNAUD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202079-20171106-dl20170157-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/11/2017